Image not found or type unknown

Mon bailleur veut m"expulser

Par **bouxin nathalie**, le **31/03/2017** à **10:03**

Bonjour,
Je dois à LTO- SIA la somme de 2300 euros sachant que je donne 200 euros à l huissier mandaté par mon bailleur par mois alors que je n'ai que le RSA,l' MDPH m'à été accordé à 50%.
J'ai reçu une assignation pour aller au tribunal pour impayé et LTO veut m'expulser. J'ai très peur de plus j' héberge ma fille de 28 ans
Vais je être mise dehors?
Merci de votre réponse
nathalie

Par **Visiteur**, le **31/03/2017** à **10:56**

Bonjour,
ils en ont le droit je pense, donc c'est effectivement ce qu'il risque de se produire a terme ! Expulsion n'est pas qu'un mot. Les bailleurs ne font pas dans le social, c'est bien connu. Mais ceci étant dit, ils sont aussi en droit d'être réglé de leur loyer ?

Par **bouxin nathalie**, le **31/03/2017** à **11:22**

oui il y a un accord de plus j ai pris un avocat je paie mon loyer depuis mensuellement et rembourse mes impayés à un huissier qui est mandaté par mon bailleur

Par **bouxin nathalie**, le **31/03/2017** à **11:24**

pour expulsion non s'est le premier jugement

Par **Visiteur**, le **31/03/2017** à **11:44**

ha bon ? en êtes vous certaine ?

Par **youris**, le **31/03/2017** à **13:53**

bonjour,
je suis surpris que votre bailleur vous assigne au tribunal pour impayé si vous remboursez régulièrement votre dette en quelques mois.
votre fille devrait pouvoir vous aider en travaillant.
salutations

Par **François Nadège**, le **21/06/2017** à **11:10**

Bonjour
J'ai été assigné au tribunal par mon bailleur,parce que j'avais une dette de 2467€ . un accord avec le juge d'épurer la dette sur une duré de 2 ans. J'ai tout règle et je continue de payer normalement mon loyer.
Mais mon propriétaire refuse de me redonner mon baille est ce normale.
Où que doit je faire pour l'avoir, puisque sur ma quittance il met paiement pour occupation des locaux.
Et aussi peut il l'expulser quand il veut du fait que je n'ai pas de baille.

Par **Visiteur**, le **21/06/2017** à **11:23**

Mais n'avez vous pas eu un nouvel incident de paiement ? Des voisins ont eu ce cas dernièrement; retard de loyers il y a 4-5 ans réglé depuis. Sauf qu'au tribunal ils ont eu une expulsion en sursis. Et comme dernièrement ils ont eu un loyer de retard, le sursis les a rattrapé ! Expulsés en quelques jours !

Par **François Nadège**, le **21/06/2017** à **19:36**

Non j'ai pass de retard de loyer . mais ils ne veulent pas me donner le baille

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés